

ALBANIE.

Amnesty International demande aux autorités de déférer à la justice des responsables de violations des droits de l'homme

Index AI : EUR 11/21/96

Amnesty International a rendu public, vendredi 20 septembre 1996, un document dans lequel elle demande que soient traduites en justice les personnes qui ont arrêté et maltraité des militants et des sympathisants de l'opposition, lors des élections nationales de mai 1996 en Albanie.

« Des élections locales vont avoir lieu dans un mois (le 20 octobre) et il faudrait que les autorités albanaises aient bien présent à l'esprit le fait que tous les citoyens ont le droit d'exprimer leurs opinions et d'organiser des manifestations pacifiques, a déclaré l'Organisation. Ces droits sont garantis par la Constitution albanaise ainsi que par les traités internationaux que le pays a ratifiés. »

Le 28 mai, deux jours après la victoire écrasante du Parti démocratique (PD), des partis d'opposition ont tenté d'organiser une manifestation. Ils entendaient dénoncer la fraude électorale, reprenant ainsi les critiques formulées par les observateurs internationaux sur la manière dont s'était déroulé le scrutin.

Les autorités ont interdit le rassemblement et la police a violemment dispersé les manifestants. Un grand nombre d'entre eux, parmi lesquels des dirigeants de l'opposition, des femmes et des personnes âgées, ainsi que des badauds et des journalistes locaux et étrangers ont été frappés par les policiers. Des dizaines de manifestants ont été arrêtés et certains d'entre eux ont été maltraités en détention avant d'être libérés.

« Ces événements s'inscrivent dans la politique de persécution menée au cours de ces dernières années contre les dirigeants ou les sympathisants de l'opposition ainsi que contre la presse indépendante ou d'opposition », a souligné Amnesty International. Ce phénomène s'est aggravé au cours de la période qui a précédé les élections de mai 1996 et pendant les jours qui ont suivi.

« Alors qu'elles s'étaient engagées à ouvrir une enquête sur les agissements des policiers incriminés, les autorités se sont contentées jusqu'à présent de licencier sept policiers pour incompetence », fait observer Amnesty International

L'enquête menée par le bureau du procureur et une commission parlementaire sur ces brutalités policières est toujours en cours, tandis que la procédure judiciaire ouverte contre dix hommes accusés d'avoir pris part à la manifestation interdite s'est conclue en juillet

Pour plus de détails ou pour obtenir un exemplaire du document d'Amnesty International intitulé Albania: detention and ill-treatment of government opponents - the elections of May 1996 (index AI : EUR 11/17/96) - [Albanie. Élection de mai 1996. Des opposants sont arrêtés et maltraités], veuillez contacter le Secrétariat international de l'Organisation, à Londres.